

Jusqu'à fin 2019, les caisses déléguées pour la Sécurité sociale des travailleurs indépendants, mises en place de manière transitoire après la disparition du Régime social des indépendants (RSI) fin 2017, étaient destinataires des déclarations de revenus des travailleurs indépendants et déléguaient aux Urssaf le recouvrement des cotisations dues par ces cotisants. Depuis le 1^{er} janvier 2020, le recouvrement des cotisations des travailleurs indépendants est de la compétence des Urssaf qui sont également destinataires des déclarations de revenus des indépendants.

La publication *L'essentiel sur les travailleurs indépendants en chiffres* concernant historiquement les cotisants affiliés au RSI, elle n'intègre pas l'ensemble des travailleurs non-salariés, mais uniquement ceux qui relèvent de l'article L.611-1 du code de la Sécurité sociale (CSS). Ne sont donc pas pris en compte les exploitants agricoles, lesquels sont suivis par la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCM-SA) ou encore les praticiens ou auxiliaires médicaux conventionnés (PAMC), les artistes-auteurs... Elle exclut également les dirigeants de certaines sociétés (SA, SAS/Sasu), mandataires sociaux ou gérants minoritaires de SARL, qui sont considérés comme assimilés salariés (rattachés au Régime général par l'article L.311-3 du CSS).

En conséquence, il existe des écarts de niveau et d'évolution avec les publications des Urssaf (qui prennent en compte les PAMC – praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés, et dénombrent des comptes de cotisants) et celles de l'Insee (qui tiennent compte du régime agricole, et qui comptabilisent des individus économiquement actifs). Ainsi, en 2018, les Urssaf comptent 3,2 millions de comptes de travailleurs indépendants en fin d'année, l'Insee recense 3,3 millions d'indépendants, dont 0,4 exploitants agricoles et *L'essentiel sur les travailleurs indépendants* mentionne 2,98 millions de cotisants travailleurs indépendants (hors PAMC) – cf. tableau 1.

Les données présentées dans le présent chapitre conservent le périmètre historique de la publication, mais sont issues du système d'information décisionnel des Urssaf. Sont ainsi dénombrés 3,6 millions de comptes de cotisants artisans, commerçants, en profession libérale réglementée (hors PAMC) ou non (cf. tableau 2).

À noter, la population des cotisants en profession libérale non réglementée (PLNR) est isolée dans la présente publication alors qu'elle est confondue avec les professions libérales dans les analyses présentées dans *L'Accoss Stat* de décembre 2020 sur les travailleurs indépendants.

Tableau 1 : nombre de cotisants travailleurs indépendants au 31/12/2018 (en milliers) selon les différentes sources publiques

	Périmètre	Effectif comptabilisé (en milliers)	
Accoss Stat n°317, décembre 2020	Comptes de cotisants non salariés (ancien RSI et PAMC), à l'exclusion des exploitants agricoles et des TI assimilés salariés ; distinction des AE administrativement actifs ou économiquement actifs	TI classiques (y compris PAMC) et AE administrativement actifs	3 228
		TI classiques (hors PAMC) et AE administrativement actifs	2 921
		TI classiques (y compris PAMC) et AE économiquement actifs	2 981
Insee Résultats, Effectifs et revenus d'activité des non-salariés en 2018, avril 2021	Ensemble des non salariés* hors AE non économiquement actifs** (anciens RSI, MSA, PAMC et assimilés salariés)	Ensemble des non salariés (y compris MSA et assimilés salariés)	ND
		Ensemble des TI (y compris agriculture, hors assimilés salariés)	3 330
		TI classiques et AE économiquement actifs (hors agriculture)	2 893
L'Essentiel sur les TI en chiffres, Edition 2019 - données 2018	TI* ancien RSI (à l'exclusion des PAMC, des exploitants agricoles et des TI assimilés salariés) - ensemble des AE administrativement actifs	TI classiques (hors PAMC) et AE administrativement actifs	2 981

* Individus et non comptes.

** CA non nul dans l'année ou au cours des quatre trimestres suivant l'affiliation si elle a eu lieu en cours d'année côté Insee versus CA non nul dans l'année pour l'Urssaf caisse nationale.

Tableau 2 : nombre de comptes de cotisants travailleurs indépendants au 31/12/2019 (en milliers)

	Artisans	Commerçants	PLNR	PL hors PAMC	PAMC	Total
Accoss Stat n°317, décembre 2020	1 078	1 177	265	753	322	3 595
dont hors conjoints collaborateurs*	1 059	1 142	265	752	322	3 541
L'Essentiel sur les travailleurs indépendants en chiffres, décembre 2020	1 073	1 167	265	753	-	3 259
dont hors conjoints collaborateurs*	1 059	1 142	265	752	-	3 219

* Les effectifs de conjoints collaborateurs sont légèrement différents dans les deux publications, car reposant sur des sources distinctes.

PLNR : professions libérales non réglementées ; PL : professions libérales ; PAMC : praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés. Source : Urssaf, 2020.